

LES INTERACTIONS
NORMATIVES

DROIT DE L'UNION
EUROPEENNE

et

DROIT INTERNATIONAL

Sous la direction
de Laurence BURGORGUE-LARSEN,
Edouard DUBOUT, Alexandre MAITROT DE LA MOTTE,
Sébastien TOUZÉ

Préface de
Alain PELLET

IREDIÉS

EDITIONS PEDONE
13 RUE SOUFFLOT 75005 PARIS FRANCE

PARIS I

TABLE DES MATIERES

Avant-propos	3
Préface	
<i>Alain PELLET</i>	5

I

APPROCHES GÉNÉRALES

LES REGARDS CROISÉS SUR LES INTERACTIONS NORMATIVES

Regards croisés

La relativité de la distinction des normes du droit de l'Union européenne et du droit international <i>Edouard DUBOUT</i>	17
La prise en compte du droit de l'Union européenne dans l'élaboration des normes du droit international. <i>Esquisse d'une lecture générale orientée</i> <i>Sébastien TOUZÉ</i>	53
Du droit de l'Union européenne et du droit international : de l'applicabilité à l'invocabilité <i>Jean-Sylvestre BERGÉ</i>	71

Regards comparés

Le droit de l'Union européenne jouit-il en Belgique d'une singularité constitutionnelle par rapport au droit international ? <i>Marc VERDUSSEN</i>	87
Droit de l'Union européenne et droit international depuis la perspective du droit constitutionnel espagnol <i>Itziar GÓMEZ FERNÁNDEZ</i>	107
La condition des normes du droit de l'Union européenne et du droit international dans l'ordre juridique italien <i>Massimo LUCIANI</i>	133

II
 APPROCHES SECTORIELLES
 LES DOMAINES D'INTERACTIONS NORMATIVES

La coopération économique et financière

L'interaction dans l'espace financier mondialisé <i>Francesco MARTUCCI</i>	143
Les interactions normatives dans le domaine des investissements : la remise en cause du droit international par le droit de l'Union européenne <i>Claire CRÉPET DAIGREMONT</i>	167
Les rapports normatifs entre l'Union européenne et l'OMC <i>Vincent TOMKIEWICZ et David PAVOT</i>	181
Les conséquences de la subsidiarité des conventions fiscales internationales dans leur rapport avec le droit de l'Union européenne <i>Alexandre MAITROT de la MOTTE</i>	211

La régulation environnementale et sociale

Les interactions normatives dans le domaine environnemental. La relation symbiotique entre le droit de l'Union européenne et le droit international <i>Claire VIAL</i>	249
Les normes sociales internationales et européennes : des interactions en quête de modèle <i>Stéphane de LA ROSA</i>	263

La condition des personnes

L'interaction normative dans le domaine pénal : l'exemple de la lutte contre le terrorisme <i>Pascal BEAUVAIS</i>	293
Une révolution européenne en droit international privé ? Les incidences du droit de l'Union européenne sur le droit international privé à la lumière du statut des personnes <i>Serge BILLARANT</i>	307
Les interactions normatives en matière de droits fondamentaux <i>Laurence BURGORGUE-LARSEN</i>	359

Les rapports entre le droit de l'Union européenne et le droit international requièrent une attention permanente. C'est que leur nature continue d'être indéfinie. Entre émancipation contestée et fertilisation croisée, se dessine une relation particulière entre les deux ordres juridiques qui se nourrit de rebondissements et de développements constants. Plus particulièrement les interactions entre les normes issues des ordres juridiques de l'Union européenne et international méritent d'être observées attentivement. D'une part et de manière générale, le principe même d'une distinction entre ces deux types de normes continue de soulever certaines difficultés. Les raisonnements et catégories juridiques peinent à rendre compte de ce phénomène. Si la singularisation des normes européennes par rapport aux normes internationales semble de plus en plus fréquemment reconnue, leur positionnement respectif est loin d'être clairement identifié que ce soit sous un angle vertical (conciliation de normes contraires) ou horizontal (combinaison de normes convergentes). D'autre part et de façon particulière, la fréquence des interactions entre normes du droit de l'Union européenne et du droit international s'intensifie au fur et à mesure que l'Union européenne étend ses compétences : si le champ économique reste un domaine d'interaction privilégié, ceux relatifs à la régulation sociale et environnementale, et au statut ou à la protection des personnes, en constituent désormais des illustrations nouvelles. La question est de savoir comment les spécificités des problématiques en cause peuvent influencer le contenu des interactions normatives et la manière de les concevoir. Cette étude collective des rapports normatifs est déclinée sous une pluralité d'angles différents, soit *rationae personae* selon la situation de celui qui porte un regard sur la relation qu'entretiennent ces deux types de normes (1^{ère} Partie), soit *rationae materiae* selon le domaine substantiel envisagé dans lequel l'interaction des normes a lieu (2^{ème} Partie).

Issu de la rencontre de spécialistes de droit de l'Union européenne et de droit international public et privé, ainsi que de constitutionnalistes étrangers, l'ouvrage réunit les contributions de P. BEAUVAIS, J-S. BERGÉ, S. BILLARANT, L. BURGORGUE-LARSEN, C. CRÉPET DAIGREMONT, S. DE LA ROSA, E. DUBOUT, I. GÓMEZ FERNÁNDEZ, M. LUCIANI, F. MARTUCCI, A. MAITROT DE LA MOTTE, S. TOUZÉ, M. VERDUSSEN, et C. VIAL. Il est préfacé par A. PELLET.

